



6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient
+33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu
www.cc-sud.eu

Compte-rendu de la réunion du Comité Exécutif Jeudi 27 Mai 2021 – Visioconférence

Aurelio Bilbao, président du CC SUD a introduit la réunion en remerciant l'ensemble des participants pour leur présence, ainsi que de l'administration espagnole.

Le compte-rendu de la précédente réunion ainsi que l'ordre du jour ont été validés par l'ensemble des membres du Comité Exécutif.

1. Présentation et validation des avis

a. Sardine ibérique

Chloé Pocheau (Secrétariat du CC SUD) a présenté l'avis et remercié Humberto Jorge (ANOPCERCO) pour son travail sur ce projet. Le projet présenté au Comité Exécutif présente désormais une conclusion consensuelle, insistant sur les résultats scientifiques positifs et l'importance de continuer le travail sur ce stock.

Javier Lopez (OCEANA) et Ana Matias (SCIAENA) ont remercié les efforts faits pour aboutir à une version consensuelle, ils ont indiqué être satisfaits et ils valident l'avis en l'état.

Humberto Jorge (ANOPCERCO) a également approuvé cette version de l'avis, l'idée initiale étant toujours claire, le rétablissement du stock peut, selon lui, être confirmé au vu des premiers résultats de 2021.

Aurelio Bilbao (Président du CC SUD) a remercié l'ensemble des membres pour ce consensus. Le groupe Ad-Hoc devra continuer son travail lorsque l'avis du CIEM sera disponible. Ce qu'Enrique Paz (Président du GT Pélagique) et Chloé Pocheau ont confirmé, une réunion de ce GT Ad-Hoc est prévu le 1^{er} Juillet avec les scientifiques qui participent aux avis du CIEM (Andres Uriarte et Isabel Riveiro).

b. Langouste rouge

Chloé Pocheau (Secrétariat du CC Sud) a introduit l'avis en rappelant que celui-ci fait suite à une demande des membres du secteur français et le travail du GT Ad-Hoc Langouste rouge, qui s'est réuni en début d'année.

Les membres du Comité Exécutif ont été invités à se positionner sur la portée de cet avis, doit-on demander une modification du règlement Mesures Techniques, ou des mesures à l'échelle nationale ?

Jean-Marie Robert (Pêcheurs de Bretagne) a alors commenté qu'une modification du règlement mesures techniques prendrait beaucoup de temps, des mesures nationales





6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient
+33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu
www.cc-sud.eu

seraient donc plus appropriées. Il faudrait alors contacter le groupe d'États Membres Sud, qui pourrait faire cette proposition via la régionalisation.

Ce que l'ensemble des membres du Comité Exécutif ont approuvé, la conclusion de l'avis sera légèrement modifiée pour l'ajuster à cette décision.

c. Covid-19

Nicolas Fernandez Munoz (Président du GT Pêcheries traditionnelles) et Chloé Pocheau (Secrétariat du CCSUD) ont présenté ce projet d'avis et le processus suivi par le GT Ad-Hoc dédié pour y aboutir. Le GT Ad-Hoc s'est réuni deux fois en ce début d'année, et a décidé dans un premier temps de se pencher sur des propositions de mesures d'urgence en cas de nouvelle crise. Celles-ci sont incluses dans le projet présenté ce jour.

Le groupe continuera cependant à travailler pour proposer des mesures plus structurantes pour le secteur, afin d'améliorer sa résilience.

David Milly (FEDOPA) a remercié le travail effectué, il a proposé une modification (Paragraphe 2, point 6). Cette modification a été approuvée par le Comité Exécutif, il sera donc précisé : « Le stockage peut également avoir tendance à repousser le problème, c'est pourquoi les quantités doivent rester limitées »

Jean-Marie Robert (Pêcheurs de Bretagne) a proposé d'ajouter un point sur l'amélioration de l'information aux consommateurs. Ceci permettrait d'améliorer la consommation locale, enjeu important en cas de crise. Nicolas Fernandez Munoz (Président du GT Pêcheries traditionnelles) et Chloé Pocheau (Secrétariat du CC SUD) ont remercié cette proposition, qui sera cependant prise en compte lors de la deuxième phase de travail de ce groupe, cette proposition rentrant dans la catégorie des mesures structurantes et non des mesures d'urgence.

d. Variabilité des TAC

Chloé Pocheau (Secrétariat du CC SUD) a rapidement présenté l'avis en indiquant que le secrétariat avait reçu des commentaires indiquant le besoin de continuer à travailler sur cet avis, celui-ci n'étant selon certains membres pas prêt à être diffusé, il peut être amélioré.

David Milly (FEDOPA) a alors précisé que l'avis pouvait en effet être amélioré du point de vue technique, sur la façon de demander les projections, les bornes utilisées et la liste des stocks. Un courrier précisant l'importance de ce sujet pourrait cependant être rapidement envoyé à la Commission.

Sergio Lopez (OPP Lugo) est en accord avec cette proposition, de continuer à travailler pour améliorer l'avis.





6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient
+33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu
www.cc-sud.eu

Jean-Marie Robert (Pêcheurs de Bretagne) est en accord avec David Milly et Sergio Lopez, selon lui il serait réducteur et contreproductif de ne pas prendre en compte les stocks partagés avec le royaume uni. Il s'agit de demander une expertise au CIEM, cela ne présage pas des décisions politiques, il faut pouvoir déterminer si l'outil qui sera proposé est pertinent, il devrait, pour cela, pouvoir s'appliquer à tous les stocks.

Les membres du Comité Exécutif se sont tous exprimés en faveur de l'envoi d'un courrier à la Commission et de continuer à travailler sur un projet d'avis. La méthode à suivre pour cela a été discutée, avec la mise en place d'un groupe Ad-Hoc ou non. Il a finalement été décidé que le secrétariat inviterait les membres à lui transmettre des éléments avant la fin juillet, le secrétariat les compilera et en fonction de ces éléments, si besoin, un groupe Ad-hoc sera réuni avant les GT d'octobre pour finaliser le projet d'avis.

e. Thon germon

Pour Jean-Marie Robert (Pêcheurs de Bretagne), le travail d'analyse sur ce stock est toujours en cours grâce aux données préliminaires transmises par l'AZTI, une position formelle des représentants français n'a cependant pas encore été adoptée. Jean-Marie Robert a interrogé les membres du Comité Exécutif sur la méthode à suivre au niveau du CC SUD pour rédiger à projet d'avis.

Miren Garmendia (OPEGUI) a souligné l'importance du travail sur ce stock, aboutir à un avis consensuel est nécessaire. Il faut de proposer une règle plus définitive, continuer les efforts sur ce projet.

Une consultation sera donc rapidement proposée aux membres par le secrétariat, afin de rédiger un projet d'avis pour le début de l'été.

2. Fonctionnement du CC SUD

Aurelio Bilbao (Président du CC SUD) a rappelé l'historique des discussions sur ce sujet, qui ont débuté suite à un courrier adressé à la Commission par certaines ONG et critiquant le fonctionnement des conseils consultatifs. Ce sujet pris très au sérieux par la Commission a entraîné une série de réunions interCC et la proposition de modifications de l'acte délégué régissant les conseils consultatifs, en particulier un modèle de rédaction des avis et des critères de répartition des membres des Comités Exécutifs dans les catégories « secteur » ou « autres intérêts ».

Une réponse des Conseils consultatifs sur ces propositions est attendue par la Commission, une proposition de lettre a donc été rédigée par le secrétariat, en accord avec les vice-présidents et le président.





6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient
+33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu
www.cc-sud.eu

Javier Lopez (OCEANA – Vice-président du CC SUD) a souligné que ce sujet est complexe. Concernant la lettre proposée, il s'est dit un peu confus, les propositions de la Commission correspondent aux demandes des ONG, cependant le CC SUD a effectivement trouvé un compromis, après une période difficile où les ONG ont dû interrompre leur participation. Il y a cependant toujours des aspects qui peuvent être améliorés. Les ONG ne peuvent pas se positionner contre ces critères, mais elles considèrent tout de même que cela peut engendrer des problèmes au CC SUD. Il faut clarifier cela dans la lettre.

Serge Larzabal (CNP MEM- Vice-président du CC SUD) a commenté que l'objectif du courrier devrait être d'affirmer que les modifications des statuts du CC SUD (faites en 2017) permettent au CC SUD de fonctionner correctement, des solutions ont été trouvées en interne, sans l'appui de la Commission, en particulier grâce à la mise en place de l'autodétermination. La réouverture d'un débat ne paraît pas nécessaire, même si le fonctionnement peut toujours être amélioré, risquer une cristallisation est-il nécessaire ?

Pour Jean-Marie Robert (Pêcheurs de Bretagne), il ne faut pas que ces questions viennent à nouveau perturber le fonctionnement du CC SUD. Ces discussions font suite à des interventions d'ordre général, de la part d'ONG auprès de la Commission, or il s'est avéré que si on peut améliorer un certain nombre de choses, nous n'avons pas grand chose à se reprocher. Par ailleurs, Jean-Marie Robert a indiqué attendre la proposition de rédaction de l'acte délégué, en particulier, de savoir si ce sera toujours aux assemblées générales de déterminer la répartition des membres, qui prendra la responsabilité de choisir ? La proposition d'annexe ne définit pas de seuils, dans l'état actuel, des organismes scientifiques pourraient être considérés comme représentants du secteur, ou des organismes pourraient entrer dans aucune catégorie (ONG financées par l'UE). Il serait alors intéressant d'imaginer une troisième catégorie.

Selon Miren Garmendia (OPEGUI) la proposition de la Commission peut effectivement être interprétée de différentes manières. Par ailleurs, un audit externe serait une bonne chose pour améliorer le fonctionnement selon Miren Garmendia.

Sergio Lopez (OPP LUGO) s'est exprimé en faveur de la lettre proposée. Son organisation participe à cinq conseils consultatifs et dans tous, les membres peuvent s'exprimer librement. Selon Sergio Lopez les modifications proposées ne vont pas résoudre les problèmes de fond et leurs origines, la Commission agit avec 3 années de retard or un accord a été trouvé au CC SUD. Il ne faut pas oublier notre passé. Sur le modèle d'avis, Sergio Lopez n'a pas de commentaires à faire.





6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient
+33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu
www.cc-sud.eu

Manu Kelberine (CRPMEM Bretagne) a souligné qu'il est difficile de déterminer le degré d'indépendance d'une organisation, où place-t-on le curseur ?

De même pour Gerald Hussenot (Blue Fish) les critères proposés n'apportent que plus de confusion, déterminer le degré d'indépendance introduira que des complications, alors que les relations actuelles entre les membres sont bonnes et dans un respect mutuel.

Cette difficulté à déterminer l'indépendance d'une organisation a également été soulignée par Francisco Teijeira (Asociacion de Armadores de Buques de Pesca de Marin)

Andrea Ripol (Seas at Risk) reconnaît les efforts déployés par le CC SUD, même si des améliorations sont toujours possibles. Les ONG soutiennent toutefois les propositions de la Commission, certaines organisations n'ont pas un profil clair. Il faut cependant éviter de démarrer des débats sans fin.

Francisco Portela Rosa (VIANAPESCA) a indiqué que selon lui le fonctionnement du CC SUD est excellent, il s'est interrogé sur l'impact de cette modification des critères, et ses conséquences sur le travail du CC SUD et les relations entre membres.

Jean-Marie Robert (Pêcheurs de Bretagne) a souligné le fait que la catégorisation des membres n'intervient qu'au niveau du Comité Exécutif, ce qui n'empêche donc pas la prise de parole et le travail effectif des membres. Avec l'autodétermination, le problème est selon lui résolu.

Aurelio Bilbao (Président du CC SUD) a proposé des modifications de la lettre pour que celle-ci fasse l'unanimité, il n'est pas envisageable de transmettre deux courriers différents sur ce sujet. Le CC SUD ne se positionnera pas contre les critères proposés mais fera part de son inquiétude face aux problèmes que cela créera. Le CC SUD proposera de plus qu'en cas de litige, la Commission, grâce à son service juridique, soit en charge de déterminer la catégorie de l'organisation en question. Sans cela ces questions peuvent mettre en grandes difficultés juridiques un Conseil consultatif.

Le Comité exécutif s'est positionné en faveur des commentaires du président, la lettre sera retravaillée par le Président et les vice-présidents, pour un envoi dès le lendemain. Le Comité Exécutif approuve donc la lettre sous réserve de ces modifications.

3. Informations aux membres

Le secrétariat a informé les membres des dates des prochaines réunions :

-29 Juin : Assemblée générale

-01 Juillet : Sardine ibérique





6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient
+33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu
www.cc-sud.eu

-15 Juillet : InterCC

- A déterminer mi-juillet : Séminaire Thon rouge, avec le CC Méditerranée ;

BILAN

- **3 Avis ont été approuvés sous réserve de modifications mineures : Covid-19, Langouste rouge et Sardine ibérique.**
- **L'avis sur la variabilité des TAC sera retravaillé en vue des GT d'octobre**
- **Le courrier adressé à la Commission concernant les critères de répartition des membres sera corrigé par le Président et Vice-présidents en accord avec les commentaires fait pendant la réunion.**

